…disait que les Français étaient des saints et je vois tous ces hommes prier comme le meilleur de chez nous ne le fait pas ». On sait aussi qu'il disait vrai, ce curé belge parlant d'une troupe française qui avait logé dans son village : « Le passage du régiment, Monsieur l'Aumônier, vaut une mission. » Et ainsi l'orateur va, cueillant dans le jardin glorieux de l'héroïsme roubaisien, les fleurs choisies de la foi et de la bravoure.

« Ne retiendrons-nous pas l'une des plus belles, prise sur la bouche du « Saint du 33e » : « Je voudrais mourir pour la gloire de Dieu ! » Ce n'est pas du Calvaire, s'écrie l'orateur, qu'une mort comme celle-là ; c'est une naissance ; C'est un Noël ! Et les Anges du Ciel répondent à ces paroles en chantant la Paix en Dieu de ces morts !

Brillants de courage, ils l'ont été, inspirés par leur foi. L'aumônier du 33e veut apporter le témoignage que les soldats du Nord ont été l'armature de l'armée française. Là où ils étaient, on ne reculait jamais ! Beau comme un paladin du Moyen-Age, c'est encore un jeune officier roubaisien qui exprime le cri de bravoure d'une race sublime : « Je prie pour la victoire, jamais pour la vie sauve ! »

Ils sont tombés, mais déjà rayonnants d'immortalité. « Ah ! morts que vos noms sont beaux, inscrits sur le marbre, dans nos cœurs et dans le Ciel de Dieu ! »

Le pathétique sermon de M. l'abbé Vittel, qui a ainsi répété les plus sublimes paroles des héros roubaisiens en ressuscitant l'atmosphère de gloire et de sacrifice qui leur donna naissance, a provoqué un long mouvement d'émotion dans l'assemblée, où l'on remarquait surtout les mères, les épouses, les parents de ces braves, reconnaissant aux paroles du vaillant aumônier, le cœur, l'esprit et l'âme des leurs et ne pouvant retenir leurs larmes.

C'est par les paroles échangées entre soldats du Nord entrant en Alsace, le 18 novembre et témoins de la joie débordante du peuple, que l'orateur a terminé : « Ça valait tout de même la peine de se battre ! »

A l'issue de la Grand'Messe et après le chant du « Libera », la bénédiction du monument a été faite par M. le chanoine Catteau, entouré de tout son clergé. La cérémonie s'est terminée par le chant du « De Profundis » solennel.

A la messe de midi, l'éloquent prédicateur a de nouveau glorifié les morts pour la Patrie.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA *MUTUELLE NADAUD*

L'Assemblée générale de la Mutuelle Nadaud, a eu lieu dimanche, à 10 heures, dans la salle de l'Universel-Cinéma, Grande-Rue, qui était comble, sous la présidence d'honneur de M. Fernand Motte, et la présidence effective de M. E. Dubois, entourés de M. J. Wibaux, et des membres du Conseil d'administration.

M. Dubois donne d'abord la parole à M. Liénard, président de la Commission de contrôle, qui expose le bilan de 1919, s'établissant comme suit : Recettes : 42.207 fr. 92 ; dépenses : 28.700 fr. 87. En caisse chez le trésorier au 31 décembre : 13.507 fr. 05. L'avoir, à cette date, se monte à 135.254,80 (Approuvé). M. Dubois félicite la Commission de contrôle et donne la parole à M. Fernand Motte, qu'il remercie de sa présence, ainsi que M. Joseph Wibaux.

ALLOCUTION DE M. FERNAND MOTTE

Dans un langage clair et concis qui plait visiblement à l'assemblée, M. Motte déclare qu'il n'a pas hésité un seul instant à accepter de présider cette réunion, car il porte un vif intérêt à la Mutuelle Nadaud, l'une des premières mutuelles de France. Depuis ses débuts, elle a géré le chiffre respectable de 405.843 fr. 75. M. F. Motte préconise l'utilité d'une Section des mutilés, malades, blessés et réformés de la guerre. Il rappelle avec émotion les heures douloureuses de la grande guerre à laquelle il a participé et adresse un souvenir reconnaissant aux disparus.

« Il en est d'autres, dit-il, qui nous sont revenus, mais combien meurtris dans leur chair ; combien d'amputés, de paralysés ; combien de malades, et qui, cependant, ont, comme nous, et plus que nous, droit à la vie, puisque leur impossibilité de vivre notre vie, résulte de leur sacrifice même.

« Non, je sais bien que je n'ai pas à plaider leur cause.

« Ceux-là sont les frères de ceux qui ne sont plus, et qui, de leur tombe prématurément close, nous crient tout notre devoir envers les mutilés de la guerre.

« Il faut, je le sais, examiner, dans toute société, les questions budgétaires, mais, puisque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de cette réunion, vous me permettrez de vous dire combien, en cette circonstance, la question budgétaire ne peut pas intervenir.

« Et s'il advenait, par hasard, que votre geste de solidarité devait, certaines années, empêcher vos administrateurs d'équilibrer leurs budgets, croyez-vous vraiment qu'il leur serait difficile de trouver la solution du problème.

« Je vous garantis que non, et, personnellement, je m'engage à leur en donner la solution. »

M. Fernand Motte termine en formant des vœux pour la grandeur et la prospérité de la Mutuelle Nadaud.

RAPPORT DE M. GŒTHALS, Secrétaire général

M. T. Gœthals, secrétaire général, donne lecture d'un intéressant rapport duquel il ressort que l'effectif se compose de 2.400 membres ; il y a plus de 120 membres honoraires. Les débardeurs du canal se sont fait inscrire comme membre honoraire pour une somme de 20 fr., et ont payé leur première cotisation. M. Léon Watine-Danis, président de la Fraternelle des Prisonniers de Guerre, a fait don d'une somme de 2.000 francs. M. Edouard Duquenne a remis une somme de 100 francs, et M. Eugène Théodore, de Paris, une somme de 1.000 francs, comme membre bienfaiteur. A tous ces généreux donateurs, le Comité a adressé ses chaleureux remerciements. MM. Bouvry et Tavernier donnent lecture des rapports des sous-commissions d'études, qui ont trait aux rac opérions, et aux organisations de fêtes. Il a été versé, en fonds libres, depuis le 1er janvier 1920, 5.000 francs. Le rapport donne encore d'utiles renseignements sur la pharmacie mutualiste, les visites médicales, les décès, et termine en demandant aux sociétaires d'amener de nouveaux adhérents, désireux de se prémunir contre les adversités de l'existence. (Approuvé).

REMISE DE MÉDAILLES

M. Dubois, au nom de M. Edouard Duquenne, empêché, remet, aux applaudissements de l'assemblée, la médaille d'or de la Mutualité, à M. Théodore Gœthals, le sympathique et dévoué secrétaire général, à qui il donne l'accolade, après l'avoir félicité, pour le dévouement dont il fait preuve depuis de longues années.

M. Bettens, trésorier, reçoit la médaille de bronze. Le Gouvernement a également décerné la médaille d'argent à MM. Hassebrouck, Fourmentin, vice-présidents ; E. Lamant, administrateur, et une mention honorable à M. Beuscart, collecteur.

Avant de lever la séance, M. Dubois se fait l'interprète de l'assemblée pour adresser un reconnaissant souvenir à M. Achille Rousseau, qui a toujours témoigné une grande sollicitude à la Mutuelle Nadaud, à laquelle il a donné tout son cœur.

Il forme des vœux pour le prompt rétablissement de sa santé.

Un sociétaire remercie, au nom de l'assistance, le Conseil d'administration, pour sa bonne gestion, et sur la proposition d'un autre membre, un chaleureux vivat est chanté à M. F. Motte, qui remercie.

A la sortie, des carnets de billets de tombola sont distribués aux sociétaires. Cette tombola a pour but de réunir les fonds nécessaires, pour payer les frais d'obsèques des décès des sociétaires décédés.

HALLE FLIPO. — En vente 1.600 kil. Hollande pâte grasse, à 8 à 10 fr. le kil. Gruyère, 8 à 10 fr. Saucisson, à 1.75 ; ..., 2 fr. ; blanc, 2.50. Beurre, 11 fr. 60 ; ..., 12.50. Pain d'épice, 4 fr. et 4.50. 53764

Au Ravitaillement

Tous les jours, sauf lundi, VENTE LIBRE de : Beurre, Beurre frais, 11 60 ; Fromage Chester, 6.00 ; Port-Salut 7.00 ; Pâté 2.20 ; Sardines 1.75 et 2.10 la boîte ; Figues, 1.10 ; Confitures, 2.20 ; Marmelade, 1.40.

VIN ROUGE (1.75 le litre)

Lundi 21, de 8 à 11 h., 11e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.30 le kilo (Vente Libre)

Lundi : de 8 à 11 h., 4e et 6e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 6e et 7e jaunes et vertes.

AVIS AUX FROMAGISTES

La distribution de pommes de terre (3 kil. par personne se fera en une semaine, soit 3 secteurs par jours. — Lundi : de 8 à 11 h., 1er et 2e jaunes et vertes ; de 2 à 4 h., 3e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES, LINGERIE, TISSUS (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice)

Lundi 21 juin, de vertes, 1 à 800 ; mardi 22 juin, de vertes, 801 à 1.600 ; mercredi 23 juin, de jaunes, 1 à 800 ; jeudi 24 juin, de jaunes, 801 à 1.600 ; vendredi 25 juin, de vertes, 1 à 800 ; samedi 26 juin, de vertes, 801 à 1.500.

Le magasin de vente est ouvert le matin de 8 h. à 11 h., et le soir de 2 h. à 5 h.

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX NÉCESSITEUX, pour les Groupes B (2e section), et C, commencera le lundi 21 juin, rue de l'Hospice, dans l'ordre indiqué ci-dessous :

Groupe B (2e section) : Lundi 21 juin, à 8 h., 20.001 à 20.350 ; à 9 h., 20.351 à 21.000 ; à 10 h., 21.001 à 21.400 ; à 11 h., 21.401 à 21.800 ; à 2 h., 21.801 à 21.900 ; à 3 h., 21.901 à 23.400 ; à 4 h., 23.401 à 23.700.

Mardi 22 juin : à 8 h., 23.701 à 23.100 ; à 9 h., 23.101 à 23.600 ; à 10 h., 23.601 à 24.300 ; à 11 h., 24.301 à 24.700 ; à 3 h., 24.701 à 25.600 ; à 3 h., 25.601 à 26.100 ; à 4 h., 26.101 à 26.300.

Le vol de 40.000 francs de laine

M. Merchier, juge d'instruction, a longuement interrogé dans la journée de samedi, les cinq détenus de la prison de Lille, inculpés du vol de 40.000 francs de laines de la maison Walbaum, à Roubaix. Sur les sept inculpés dans cette grave affaire, deux sont en liberté provisoire. Les prévenus, dont plusieurs ont un casier judiciaire déjà chargé, semblent avoir agi dans des conditions bien organisées et sous les ordres d'un chef, un nommé Verstraeten, qui, à l'instruction, prend tout à sa charge, malgré le peu de vraisemblance de ses affirmations. L'instruction est déjà très avancée et la question se posera entre le magistrat instructeur et le Procureur de la République, de la juridiction devant laquelle seront renvoyés les inculpés. Les circonstances qui accompagnent le vol, action concertée, à la nuit, avec effraction, dans une maison habitée, lui feront vraisemblablement donner le caractère d'un vol qualifié et les auteurs passeraient devant les Assises du Nord.

AUTOUR D'UNE CARTE D'IDENTITE. — En réponse à un mandat d'amener par M. Merchier, juge d'instruction, à Lille, contre une nommée Masquelier Marie-Joséphine, ce magistrat vient de recevoir une lettre du commissariat de Roubaix, où on l'avise que Masquelier Marie, condamnée à trois mois de prison pour vol, le 20 mai dernier, est en train de purger sa condamnation dans l'autre monde ; elle est, en effet, décédée le 24 mai dernier, sous le nom de Marie Vandecavée, à l'hôpital de la Fraternité, à Roubaix.

Une enquête faite à l'Hôpital a donné rapidement la clef de l'énigme. La police s'est transportée au no 97 de la rue des Longues-Haies, où elle s'est trouvée en présence d'une Marie Vandecavée, toujours vivante. Cette dernière a expliqué qu'elle avait égaré, il y a environ huit mois sa carte d'identité. C'est cette carte sur laquelle Marie Masquelier avait tout simplement fait un échange de photographie, qui lui avait permis son admission à l'hôpital avec des pièces d'identité qui pour être d'emprunt n'étaient pas moins régulières à première vue. Marie Vandecavée, la vraie, ne connaissait pas la défunte.

LE GRAVE ACCIDENT DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE PEIGNAGE, RUE DU COLLÈGE. — L'ouvrier dégorgeur Jules Verheme, victime du grave accident survenu samedi soir à la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, avait été transporté à l'Hôpital de la Fraternité, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Druesne, qui avait constaté une fracture du crâne.

Dimanche matin, M. le docteur Butruille fils, a procédé à l'opération du trépan, l'état du blessé étant toujours considéré comme très grave.

CHARBONS industriels, fines grasses, menus gréseux, Tout-venant, Cardiff, Newcastle, Yorkshire, Dupuis O., 40, r. la Gare, Rx. Tél. 11.41. 53467

UN VOL DE 160 FRANCS. — Un homme de peine de la scierie mécanique de M. Georges Lebourq, boulevard de Beaurepaire, M. Jules Verhaeghe, 39 ans, demeurant rue de l'Industrie, 116, à Wattrelos, a constaté qu'une somme de 160 francs, qui se trouvait dans une des poches de ses vêtements lui avait été enlevée, samedi après-midi, au cours de son travail.

M. Jules Verhaeghe a informé M. Buchart, commissaire de police du 5e arrondissement, qui a chargé le service de la sûreté de rechercher l'auteur du vol.

CROIX

UNE FÊTE GYMNIQUE ET MUSICALE A L'HOSPICE DE CROIX. — L'annonce d'une fête de gymnastique donnée, dans le jardin de l'Hospice, par la société « La Patriote », avec le concours de la fanfare de trompettes « La Renaissance », avait attiré, dimanche, à 11 h., de nombreux habitants.

La présentation des gymnastes de « La Patriote » et les divers exercices de gymnastique ont été fort applaudis.

L'exécution de quelques morceaux de choix par la fanfare « La Renaissance » a été très goûtée par l'assistance, qui s'est retirée satisfaite de cette fête, favorisée d'ailleurs par le temps.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

WASQUEHAL

LA SECTION DE « LA FRATERNELLE DES COMBATTANTS ROUBAISIENS » s'est réunie, dimanche, à 17 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie.

A l'ouverture de la séance, ont pris place au bureau, MM. Alfred Beyaeve, président de la section ; Hocquet, président de la sous-section du Capreau, et Dubuffet, président de la section du Breucq, ainsi que les membres du Comité.

Lecture est donnée du compte-rendu de la précédente séance et de l'état financier, qui est approuvé à l'unanimité. La section comprend actuellement près de 500 membres.

M. Beyaeve annonce ensuite que l'achat d'un drapeau pour la section a été décidé et que son inauguration aura lieu le 14 juillet prochain. Il fait appel aux membres pour qu'ils participent au cortège de la fête nationale.

Une fête au profit des Orphelins de Guerre nécessiteux aura lieu le 8 août prochain, et sera organisée par la section.

M. Hautem est nommé porte-drapeau et M. Albert Sadaune, secrétaire adjoint.

Un vœu a été émis et sera transmis aux autorités, demandant « le prompt paiement des primes mensuelles ».

La réunion s'est clôturée par le tirage d'une tombola.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Mardi 22 juin, numéros 4.491 à 5.120, de 8 h. 45 à 11 h. 45.

LA DUCASSE. — Favorisée par le beau temps pendant l'après-midi, la ducasse de Wattrelos avait attiré beaucoup de promeneurs, qui étaient de tous les environs s'amuser aux diverses attractions. Malheureusement la soirée fut gâtée par la pluie.

MERCIER Fres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

LANNOY

FLERS

CHARBON. — Mardi 22 juin, de 14 à 17 h., au Ravitaillement, vente de tickets de charbon : pour les familles de 1 et 2 personnes, 50 kil. pour 15 fr. ; pour celles de 3 personnes et plus, 100 kil. pour 30 fr. Pour le Breucq, mercredi 23 juin, de 8 à 11 h., à la Salle des Fêtes.

ASCQ

ECHARDONNAGE. — Le Maire d'Ascq rappelle à ses administrés que l'échardonnage doit être effectué sans délai. Les plantes seront arrachées plutôt que fauchées ou coupées. Celles qui seraient défleuries au moment de l'opération devront être brûlées aussitôt, avec les précautions nécessaires, pour éviter tout risque d'incendie.

BAISIEUX

ARRESTATION POUR FRAUDE. — Les douaniers du poste de Camphin-en-Pévèle ont arrêté, au moment où il voulait passer la frontière, vers 5 heures, hier matin, Désiré Lecorne, 20 ans, demeurant à Loos, porteur d'une abondante quantité de cigarettes anglaises. Il a été transféré au poste de Baisieux, pour être mis à la disposition de la gendarmerie.

CULTIVATEURS, dans votre intérêt faites dès maintenant votre provision de chaux éteinte pour amender vos terres l'hiver prochain. Se faire inscrire pour l'enlèvement gratuit Savonnerie Carrez-Bernard, 322, rue de Lannoy, Roubaix. 53663

TOURCOING

AUJOURD'HUI, LUNDI, 21 JUIN :

Marché de 8 heures à midi.

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : de 10 h. à midi et de 2 à 4 heures.

Bibliothèque Communale, de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

Sauvegarde des Nourrissons, de 3 à 5 heures, consultations.

AU COLLÈGE

UNE CONFERENCE de Mgr Lemaître, évêque du Sahara sur l'Afrique

Sous les auspices de l' « Alliance Française », qui compte une importante section, à Tourcoing, a eu lieu, dans la salle des Fêtes du Collège, une brillante réunion en faveur de cette œuvre éminemment patriotique.

L'éclat en était rehaussé par la présence de Mgr Lemaître, évêque du Sahara, qui a bien voulu accepter de faire une conférence sur l'Afrique.

C'est devant une nombreuse assistance avide d'enseignements utiles, que le prélat français a développé son intéressant sujet. Sur l'estrade, avaient pris place, aux côtés de Mgr Lemaître, Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe, M. le chanoine Leleu, supérieur du Collège, M. Louis Lorthiois, président de la Chambre de Commerce et de la section tourquennoise de l'Alliance Française et Playoust, secrétaire.

En ouvrant cette première réunion plénière du Comité local reconstitué de l'Alliance Française, M. le Président jette un coup d'œil rétrospectif sur les dernières années. « En 1913, dit-il, nous eûmes l'insigne honneur de recevoir, à Tourcoing, le prince Roland Bonaparte, qui était venu nous apporter la bonne parole, exaltant, avec toute l'ardeur du patriote et l'érudition du linguiste, cette douce langue qui répand dans le monde, les idées généreuses dont la France est le berceau inséparable et dont l'influence est plus solide que toutes les conquêtes militaires. Le prince Roland Bonaparte avait, à ses côtés, M. Albert Malet, l'éminent secrétaire-général de l'Alliance Française, tombé glorieusement au champ d'honneur, en 1915, et M. Paul Deschanel, ancien ministre, qui se trouve encore parmi les dirigeants de notre grande association.

« Le Comité de Tourcoing, avec ses 700 membres, occupait le premier rang parmi tous les Comités de province ; avec la guerre, le Comité local était tombé fortement en léthargie. Maintenant que nos usines et nos maisons se relèvent peu à peu de leurs ruines, nous avons cru le moment venu de renouveler notre Comité et de renouer les anciennes traditions ; c'est que, plus que jamais, l'action de l'Alliance Française s'impose dans le monde. Le colossal orgueil des Allemands n'a pas été atténué par la défaite, et cette trop fameuse « kultur » qui s'est manifestée par la découverte des gaz asphyxiants et une guerre de termites, cherche encore à s'infiltrer partout en menées ténébreuses ; il importe donc de lui opposer la culture française, pacifique et civilisatrice, c'est pourquoi toutes les forces vives de la nation doivent tendre à développer la grande œuvre de l'Alliance Française. » Il en exposa de nouveau le but : c'est d'un idéal sublime, d'une France toujours plus respectée, plus grande et plus prospère.

M. Playoust, qui lui succéda, parla dans le même sens, en termes élevés, rendant hommage au patriotisme de Mgr Leclercq, de M. le chanoine Leleu et de Mgr Lemaître, sans oublier son ami, M. Lorthiois, dont le dévouement à l'Alliance Française est au-dessus de tout éloge. L'allocution de M. Playoust fut saluée de chaleureux applaudissements.

CONFÉRENCE DE Mgr LEMAITRE

Ce fut enfin Mgr Lemaître, dont la conférence était impatiemment attendue en public, qui prit la parole. Le prélat fit vibrer une âme toute française, en abordant son sujet ; disciple du cardinal Lavigerie, il parla de nos colonies, où il vit depuis 36 ans, avec une connaissance profonde de cette terre d'Afrique qu'il affectionne autant que ses habitants, qui lui témoignent respect et dévouement.

Sa Grandeur insista sur les qualités du Français qu'il apprécie en colonisateur, et appuie son assertion en démontrant toute la richesse de nos colonies ; il cite notamment la Tunisie, un bijou unique au monde ; mais si elle a pu se développer avec prospérité, c'est qu'elle ne connaît pas les entraves de la politique ; aussi Mgr Lemaître reconnaît les bienfaits de l'Alliance Française, dont l'idéal est de rallier tous les Français vers le même idéal : l'intérêt national.

Le prélat conduisit alors son auditoire au Soudan, dont il dépeint toute la poésie qui s'en dégage. Les bords du Niger, peuplés d'animaux de toutes couleurs, où les oiseaux vont à leur toilette dans les eaux bleues, à l'entrée du soir, semblent l'affectionner tout particulièrement.

Mgr Lemaître montra ensuite tout le profit que les Français pouvaient tirer de cette importante colonie. La terre y est pour rien (12 fr. 50 l'hectare) et l'espace est immense, où la culture se prête à merveille pour le coton, le lin et l'élevage des moutons. La main-d'œuvre s'exerce aisément dans d'excellentes conditions, car les indigènes se contentent de peu ; ceux-ci travaillent actuellement pour un salaire de 0.50 centimes par jour. Monseigneur apprécie les qualités de ces gens qui s'adaptent à toute besogne, et leur éducation se fait aisément. Il y a là des sources de richesses à recueillir pour les Français. Il ne dissimule pas sa crainte de voir venir des étrangers s'installer là à notre préjudice et sa tristesse se manifeste encore lorsqu'il songe que les indigènes doivent se vêtir avec des étoffes anglaises — autrefois c'était avec des étoffes allemandes. — Il ne désespère cependant pas qu'un jour viendra où nos industriels iront là-bas chercher le coton pour le renvoyer sous forme d'étoffes.

Monseigneur rappelle les sacrifices des indigènes pour la France, avec laquelle ils ont conclu le pacte du sang, et il espère que nous ne le rendrons pas en les oubliant.

L'éloquence de Monseigneur avait charmé la nombreuse assistance qui lui témoigna sa reconnaissance par de vifs applaudissements.

Dans une délicate allocution, Mgr Leclercq exprima les remerciements de l'auditoire pour les enseignements précieux qu'il lui avait procurés.

La cérémonie avait débuté par une audition musicale artistique de la symphonie du Collège qui fut réellement appréciée.

UN VIOLENT INCENDIE à la fabrique d'huiles de Tourcoing-les-Francs

400,000 FRANCS DE DÉGATS

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers une heure et demie, un passant regagnant son domicile, par la rue de Rotterdam, remarquait une vive lueur qui embrasait l'établissement de MM. Dumortier frères, fabricants d'huiles, aux Francs. Devinant un incendie, le noctambule alla prévenir le concierge, qui constata le danger qui menaçait la fabrique. Le feu s'était, en effet, déclaré dans un magasin à engrais composé de deux halles, s'étendant sur une superficie de 750 mètres carrés. L'incendie faisait de rapides progrès et les flammes sortaient avec furie à travers la toiture, menaçant d'anéantir en un rien de temps, le vaste immeuble. Aussi, sans perdre une seconde, le concierge courut de toute la vitesse de ses jambes, jusque l'usine Masurel Frères, qui se trouve reliée par fil spécial avec la caserne des pompiers de la rue de la Paix, afin de demander du secours. Au premier appel, nos soldats du feu étaient rendus sur les lieux avec une auto-pompe. A leur arrivée, ils se trouvèrent en présence d'un vaste brasier, la toiture s'étant effondrée sous la violence des flammes. Celles-ci avaient gagné un transbordeur électrique reliant les magasins et la fabrique, construits parallèlement. Sous la direction du capitaine Debruyne, les pompiers se mirent en devoir de circonscrire le foyer. Immédiatement l'auto-pompe, alimentée par le réfrigérant de l'usine, fut mise en action et le bâtiment attaqué par trois grosses lances. Après une lutte acharnée, qui dura jusqu'à cinq heures du matin, nos pompiers étaient maîtres du sinistre. Sans leur prompte intervention, la fabrique se trouverait actuellement en ruines, attendu que le transbordeur aurait pu aisément propager le feu aux autres dépendances.

Le bâtiment détruit, qui était solidement édifié, et surmonté d'une charpente de fer, renfermait, disions-nous, des engrais de laine et de maïs. Bien que la cause du sinistre n'ait pu être positivement établie, il y a tout lieu de supposer qu'elle est due à l'échauffement de ces engrais.

Les dégâts, consistant en marchandises, matériel et bâtiment, peuvent être évalués à 400.000 francs environ. Il y a assurance.

Fort heureusement, le personnel de la fabrique ne sera pas atteint par le chômage.

M. Bouvet, commissaire police de permanence, a ouvert une enquête sur les circonstances du sinistre. Une équipe de sapeurs est demeurée en permanence sur les lieux en prévision d'une recrudescence du foyer.

Le Docteur PIERRE ROSSET, de la Faculté de Paris, informe le public, qu'il ouvre son cabinet médical, 62, rue du Château. 53708d

TOMBÉ AU CHAMP D'HONNEUR. — A la mémoire de M. Aristide Desrousseaux-Laperssonne, sergent au 243e R.I., tombé à Hébuterne, le 10 juin 1915, sera célébré, mardi, à 10 heures, à l'église du Sacré-Cœur, une messe anniversaire.

QUESNOY-SUR-DEULE

Une péniche chargée de 280 tonnes de charbon sombre dans la Deûle

Dimanche soir, vers huit heures dix, trois péniches remontaient la Deûle se dirigeant vers l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle, quand, à environ 200 mètres de cette dernière, la première péniche reçut un choc sur l'avant, mais continua son chemin, la seconde la suivit, mais la troisième reçut un choc plus violent et une grande voie d'eau se déclara. Des secours s'organisèrent mais furent vains, car peu d'instants après, la péniche sombrait. Celle-ci, la « Volapuc », batelier Depeller, appartenant à M. Herbosch, d'Anvers, était chargée de 280 tonnes de charbon, destiné à la Chambre de Commerce de Tourcoing.

Des déclarations des bateliers, il semble ressortir que cet accident serait dû à la présence dans le lit de la Deûle d'une grosse pierre provenant du pont que les Allemands avaient fait sauter non loin de là.

COMINES

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 18 juin, sous la présidence de M. Pierre Meurillon, adjoint. Le Conseil entend :

— Le rapport de M. Victor Leclose sur l'urgence qu'il y a d'obtenir des pompes pour l'alimentation de la population en eau potable. MM. Lambin, Delporte et Roussel, sont désignés pour rechercher les puits de la ville, propres, où les pompes pourraient être placées.

— Lecture de la réponse de MM. Schoutteten frères, à la décision du Conseil municipal relatives à la rue projetée.

— Le compte-rendu de la Compagnie du Gaz sur la marche des travaux de reconstruction de son usine à Comines.

— Le rapport de l'Agent Voyer sur les travaux exécutés par l'ennemi, routes, etc... Le Conseil décide la suppression des routes tracées par l'ennemi.

— Il autorise les travaux d'aqueducs proposés par Mme Ducarin, à condition que les plans des réseaux d'égoûts ne porteront pas de modification aux travaux projetés.

— Il accepte le marché de gré à gré pour fournitures de drapeaux, lambrequins, écussons, nécessaires à la fête du 14 juillet, et le marché de gré à gré pour le transport de denrées pour le Service de Ravitaillement.

— M. Meurillon est chargé d'établir une convention entre la commune et la Compagnie du Nord, pour paiement-location à cette Compagnie d'une bande de terrain, rue des Processions, à raison de 100 francs par an.

— Le Conseil décide le maintien des conventions avec la Compagnie du Nord pour conduites d'eau sous voies ferrées, et il demande l'exonération du paiement des redevances pour les années de guerre.

— Il vote : un subside annuel de 600 francs à la Société Philharmonique de Comines, à dater du 1er juillet 1920 ; un traitement de 2.400 fr. par an à M. Guillement, chef de musique à Comines, à dater du 1er juillet 1920, pour cours aux élèves musiciens.

— Il accepte le budget primitif de 1920, avec les modifications apportées sur l'invitation de l'autorité préfectorale.

— Ensuite, il prend les décisions suivantes : La somme de 2.282 fr., représentant le contingent de la commune pour l'entretien des chemins de grande communication pour 1919, sera portée au budget additionnel de 1920 ;

MM. Hassebroucq auront à payer une redevance annuelle de 20 francs pour occupation du sol communal par un Decauville ;

M. Benoît, inspecteur des Contributions, sera payé pour le 3e trimestre 1914, lorsque la commune disposera des ressources suffisantes ;

Ajournement du classement de Comines comme station de tourisme ;

Pour étude, l'acquisition d'un corbillard est ajournée.

— Enfin, le Conseil approuve la délibération de la Commission des Hospices en date du 12 juin, pour règlement, par M. Paul Lesaffre, des frais et dégâts pour abattage des arbres à la ferme Timborne ; — Donne un avis favorable à la prise d'eau de la Lys, projetée par l'Energie Electrique, à condition qu'elle s'engage à faire les installations nécessaires pour ne pas nuire à l'industrie de la région, et établit : 1. une demande de devis pour évaluation des dommages de guerre industriels de l'établissement de bains ; 2. une demande de baraquements pour la Mairie provisoire et la Commission cantonale (MM. Schoutteten, Leclose, Delporte et Lambin, sont désignés pour étudier cette question), et 3. une demande de deux canons lourds pour trophées de guerre à attribuer à Comines, ainsi que 4 obus de gros calibres.

— A huis-clos : Avis sur demandes d'allocations militaires.

VOL DE MÉTAUX DANS LES RUINES. — La gendarmerie, en surveillance samedi soir au front de Comines, a arrêté un Belge, Joseph Dal..., 20 ans, manœuvre, demeurant à Comines (Belgique). Celui-ci dissimulait dans un sac une serrure et cinq kilos de plomb qu'il avait pris dans les ruines en travaillant au déblaiement de Comines pour le compte de MM. Carrette et Duburcq, entrepreneurs.

Un autre Belge, Omill Desmet, 17 ans, demeurant à Oostroosebeke (Belgique) et travaillant à Houplines comme terrassier, rencontré rue Basse-Bretagne porteur de divers objets, lime, cuillères et fourchettes en argent, etc., qu'il avait dérobés dans les ruines, a aussi été arrêté.

Conduits tous deux à la gendarmerie, ils ont été transférés dimanche matin à la prison de Lille pour être mis à la disposition du Procureur.

Messieurs, avant de vous chausser
Pour la ville / Pour la marche / Pour l'usine / Pour la chasse / Pour les sports / Pour soirées.
Voyez chez JUBIN, Bottier 21, rue de Maubeuge, PARIS. Maison fondée en 1906. Très connue dans le Nord de la France. Vous trouverez tous les nouveaux modèles formes mode, anglaise, rationnelles et confortables. — VOYEZ SES PRIX, COMPAREZ ET VOUS PASSEREZ vos COMMANDES. Pas de catalogue. Visiter vaut mieux. 53720

LILLE

La visite des ministres du 27 juin

Projet de manifestation socialiste

Le « Cri du Nord », organe officiel du Parti socialiste dans le Nord, publie, sous le titre : « Le 27 juin à Lille. Manifestation pour la C. G. T. », une note de laquelle il ressort que les syndicats révolutionnaires ont l'intention de manifester, dimanche prochain, lors de la visite des Ministres à Lille, afin de « protester contre la répression gouvernementale et les projets de dissolution de la C. G. T. La décision de la Bourse du Travail sera rendue publique vendredi prochain.

Les dirigeants socialistes ne manquent pas une occasion de se mettre en marge du sentiment national et de l'intérêt local.

FÉDÉRATION du NORD DE LA FRANCE DES ASSOCIATIONS DE MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES ET ORPHELINS de GUERRE. — Le Conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Balavoine, et a discuté longuement de la révision du taux des pensions. Il a été également question de l'assistance médicale gratuite et de démarches à faire dans le dessein d'aboutir à l'application intégrale des soins médicaux et pharmaceutiques gratuits.

Le Conseil a accueilli avec satisfaction la décision prise sur ses instances, par la Compagnie des Tramways Mongy, dans les mêmes conditions que la Compagnie des Tramways de Lille, en ce qui concerne la réduction du tarif aux détenteurs de la carte de priorité.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — La clôture de la Neuvaine à Saint-Antoine. — La clôture de la Neuvaine et des pèlerinages en l'honneur de saint Antoine de Padoue aura lieu demain mardi 22, en l'église Saint-Antoine.

Aux messes de 5 h. 1/2, 6 h., 7 h. et 8 h., communion générale des Associés de la Pieuse Union ; à 8 h. sera célébrée la messe solennelle d'actions de grâces. Les chants seront exécutés par les jeunes filles de la paroisse Saint-Antoine ; à la même heure aura lieu le pèlerinage des paroisses Saint-Martin et Saint-Pierre, de Croix, des élèves du Pensionnat Saint-Louis de Roubaix, des paroisses des Saints-Anne, Saint-Jacques et Saint-Jean-Baptiste de Tourcoing, avec sermon.

A 17 h. 1/2 sera chanté un salut en l'honneur de saint Antoine, avec prières et recommandations spéciales.

A 20 h., salut solennel avec panégyrique du grand thaumaturge pour tous les paroissiens de Saint-Antoine.

Pendant toute la journée, exposition et vénération des reliques de saint Antoine.

— Sainte-Elisabeth. — La fête de l'Adoration perpétuelle a eu lieu dimanche. De nombreux paroissiens ont communié aux messes de 6 et 8 heures. A la grand'messe de 10 h., la Chorale Saint-Eloi a très bien exécuté les chants. A la messe de midi l'exécution de quelques morceaux de violoncelle par M. Pierre Peers, accompagné par M. Edouard Peers, son frère, organiste de la paroisse, a été remarquée. Aux vêpres de 4 h. s'est déroulée une procession imposante à l'intérieur de l'église. Le R. P. Mahieu a prononcé un sermon de circonstance.

— Sacré-Cœur. — Les cérémonies de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement ont été célébrées dimanche. Une grande assistance a suivi les divers offices de la journée. A la grand'messe de 10 h., le R. P. Rasquin, de la Société de Jésus, a parlé de la solennité de cette grande fête. Ils ouvrit les pèlerinages du mois du Sacré-Cœur. Un salut solennel a été célébré à 18 h. 1/2, au cours duquel une magnifique procession, composée de dames, nombreux et des hommes, a défilé dans l'église.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 19

Présidence de M. Godart

Vol et abus de confiance à Tourcoing. — Le tribunal a condamné par défaut à dix-huit mois de prison, Achille Hedoni, 24 ans, né à Loos, prévenu de divers vols à Tourcoing en mars dernier. Après s'être approprié une montre qui lui avait confiée aux fins de réparation un M. Peel Maurice, Achille rencontra rue d'Alsace un jeune homme, Leclercq Henri, et voulut lui vendre la montre. Le jeune Leclercq le conduisit chez lui et le voleur inspira si bien confiance qu'on lui offrit le gîte et le couvert. Le lendemain 9 mars il disparaissait, emportant une somme de 2.100 francs qu'il avait dérobée sous un matelas dans la chambre des époux Leclercq et qui avait été remise en dépôt à M. Leclercq pour le compte d'une société d'assurances dont il est l'agent. Une paire de chaussures de 45 francs avait également disparu.

Le cambriolage du quai des Cannetiers à Tourcoing. — Dans la nuit du 1er au 2 mai 1919, Mme Mathilde Brakevel, négociante à Tourcoing, 3, quai des Cannetiers, était victime d'un cambriolage audacieux. Des voleurs qui avaient pénétré par le parc du château Vaissier s'étaient introduits dans la maison où ils s'étaient livrés à un pillage en règle. Le montant du vol s'élevait à environ 4.000 francs. Leur passage ne fut constaté que le lendemain au réveil et ils n'avaient laissé d'autres traces qu'un outil de vitrier pour démastiquer les carreaux. Les premières recherches de la police restèrent vaines, et le hasard fit arrêter place Chapital, par deux douaniers, un cycliste porteur d'un ballot suspect. Le bécanier parvint à s'enfuir, abandonnant vélo et colis. La bicyclette, portant le nom de M. Florin Jules, mécanicien, rue de la Ballerie, permit d'identifier le cycliste, Petyt Gaston, 25 ans, à qui Florin l'avait prêtée la veille.

Le ballot contenait entre autres choses trois grosses couronnes en cuir qui furent reconnues par Mme Brakevel comme provenant du cambriolage commis chez elle. Gaston Petyt était allé se mettre à la disposition de M. Merchier, juge d'instruction, et le Parquet apprenait non sans étonnement que Petyt avait été condamné par contumace à vingt ans de travaux forcés par le jury de la Seine, en 1916, alors qu'il se trouvait à Roubaix en pays occupé. Il se déclare innocent des faits qui ont pu motiver cette condamnation pour laquelle il devra repasser devant la Cour d'assises de la Seine. En ce qui concerne le cambriolage de Tourcoing, il donne une explication assez peu vraisemblable des objets abandonnés par lui et qui constituent la seule charge. Petyt, malgré ses protestations d'innocence, est condamné à deux ans de prison.

Chronique de l'Enseignement

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE. — L'Association des Anciens Élèves de l'École des Hautes Études Industrielles et commerciales a tenu son assemblée générale, en même temps que l'École célébrait sa fête annuelle.

Une messe fut dite par Mgr le Recteur aux intentions de M. le chanoine Liénard, directeur de l'École, de 1905 à 1919, des professeurs et des anciens étudiants morts depuis 1914, dont 51 sont tombés au champ d'honneur.

M. le chanoine Biguet, vice-recteur, y prit la parole.

Le soir, au banquet, Mgr le recteur, M. l'abbé Pasquier, directeur de l'École, M. Paul Bernard, président de l'Association des anciens, et M. Jacques Delesalle, étudiant de l'École, prononcèrent des discours fort applaudis.

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Cercle Symphonique Roubaisien. — Mardi 22, à 19 h. 30, répétition générale, café Leernould, angle des rues Decrême et Ma-Campagne.

TOURCOING. — Syndicat du bâtiment et travaux publics. — Les ouvriers charpentiers-menuisiers sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège du syndicat, 106, rue de la Cité, mardi 22 juin, à 6 h. 30 du soir. Ordre du jour très important.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La troupe du Théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui avait joué la veille « La Dame aux Camélias », a interprété, dimanche soir, devant une nombreuse assistance, « Le Maître de Forges », drame en 5 actes, de Georges Ohnet. Mme Ritter a fait une Claire de Beaulieu orgueilleuse, indécise et capricieuse ; toutefois, plusieurs scènes demandaient plus d'abandon et moins d'affectation. M. L. Ravet a personnifié avec un art consommé le rôle de Philippe Derblay. M. L. Cosset a été très digne dans celui du duc de Bligny. Mlle du Bled a fait une gracieuse Suzanne. Il convient de féliciter aussi Mmes Calvé, Fay, Farner ; MM. Lierre, Floquet, Blanchebot et Féo, qui ont correctement tenu leurs rôles.

ROUBAIX

SALLE SAINTE-CÉCILE Lundi 21 juin Soirée à 7 h. ½. Hors la Brume, Fleurs des Mers, Paysages, chanson filmée ; La Petite fillette à Papa, Fally Pipelet. 53756t

CASINO-PALACE Grande-Rue 50 bis. ROUBAIX. Soirée à 8 heures. — Dernière représentation de Max-Hollys et de toute la troupe qui obtint samedi et dimanche un succès sans précédent. — Location, 12, place de la Liberté. 53755d

GAUMONT-CINEMA rue des Champs, 57-59 ROUBAIX. Lundi 21 juin, matinée à 3 h., soirée à 7 h. ½. — Fresque inachevée, Le Foyer. 53757d

MUSIC-HALL - CAFÉ DU PARC. Avis aux retardataires. — Dernière matinée à 3 h. ½ et dernière soirée à 8 h. ½ de la troupe de premier ordre qui a obtenu et obtiendra en matinée et soirée le même succès. 53751d

TOURCOING

TOURCOING - HIPPODROME. Le grand succès continue, ainsi que « Le Héros [illegible] »

NORD

LES TRAINS POUR LE NORD. — En attendant la mise en service des 40 nouveaux trains, qui n'est pas certaine pour une date rapprochée, la Compagnie du Nord a décidé les améliorations suivantes :

Le rapide qui part de Paris, à 19 heures, et arrive en gare, à 22 h. 25, et qui ne comprend que des premières et des secondes, aura plusieurs wagons de 3e classe. En outre, un nouvel express unirait Paris à Lille ; il quitterait Paris à 17 heures 10 et serait au terminus, d'après l'horaire, à 20 h. 30.

LES AVANCES AUX SINISTRÉS ET LES MAISONS EN VOIE DE CONSTRUCTION EN 1914. — Répondant à M. Petitte, député, qui demande si le sinistré peut employer les avances consenties à l'achèvement d'une maison commencée en 1914 et non atteinte directement par le fait de guerre, le ministre de l'agriculture précise que ce droit est limité seulement par deux restrictions.

Les frais supplémentaires de reconstruction doivent être exclusivement affectés à une exploitation située dans la commune du dommage ou dans un rayon de 50 kilomètres sans sortir de la zone dévastée.

Pour effectuer régulièrement l'emploi envisagé, l'attributaire devrait, au cas où il y aurait des titulaires de droit réel sur les immeubles représentés par l'indemnité, obtenir au préalable leur consentement.

UN DÉTENU S'ÉVADE ET ENFERME SES GARDIENS A AVESNES. — Un détenu de la prison militaire d'Avesnes, le soldat Duval, s'est échappé de sa cellule et y a enfermé ses gardiens. Il est demeuré introuvable.

RÉPONSES DES MINISTRES AUX QUESTIONS DES PARLEMENTAIRES. — Le ministre des Régions libérées répond :

Remploi agricole. — A M. des Rotours, qu'il est impossible de consentir une avance pour remploi agricole, en cas d'indivision, sans le concours de tous les co-propriétaires de l'immeuble.

Avances pour immeubles. — A M. de Verneuil : « Aux termes de l'article 41, paragraphe premier de la loi du 17 avril 1919, peut donner droit aux frais supplémentaires l'emploi sous forme d'affectation immobilière d'une indemnité provenant de dommages mobiliers à condition que cette affectation soit effectuée dans les conditions de remploi prévues par les paragraphes 4 et 11 de l'article 5 de la loi.

« Le paragraphe 4 stipule que le remploi a lieu aux immeubles ayant même destination que les immeubles détruits ou une destination industrielle, commerciale ou agricole, sur la commune du dommage ou dans un rayon de 50 kilomètres sans sortir de la zone dévastée, et le paragraphe 11 précise que le remploi est considéré comme utilement effectué si l'attributaire a effectué à la reconstitution d'immeubles ou à la reconstitution des exploitations une somme égale au montant de l'indemnité allouée ou attribuée en toute propriété.

« Quant à déterminer si l'achat d'un immeuble situé dans le périmètre visé ci-dessus remplit ou non la condition du remploi, c'est une question de fait qu'il n'est possible de résoudre qu'au moyen de pièces justificatives prévues par l'article 44, paragraphe 2, et dont la production est exigée pour le paiement des soldes de l'indemnité. »

LES RÉUNIONS DES SOCIÉTÉS DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES. — L' « Officiel » publie une loi tendant à favoriser les réunions et les délibérations des sociétés ou assemblées générales qui ont leur siège social et leur exploitation dans les régions libérées.

L'ADJOINT AU MAIRE D'ISBERGUES SUSPENDU DE SES FONCTIONS. — M. Manier, adjoint au maire d'Isbergues, vient d'être suspendu de ses fonctions par arrêté de M. le préfet du Pas-de-Calais.

Il avait été condamné à huit jours de prison avec sursis pour entrave à la liberté du travail par le tribunal correctionnel de Béthune.

L'ORAGE DANS LES FLANDRES. — Un violent orage qui a particulièrement sévi à Mortecque, a causé de graves dégâts et inondations.

BELGIQUE

LA MANIFESTATION NOTÉ

Le banquet organisé à Bruxelles en l'honneur du sympathique artiste, a été présidé par M. le sénateur de Ro, entouré de M. Janson, ministre, député de Tournai, MM. Béco, gouverneur du Brabant, Lemonnier, échevin de Bruxelles, des personnalités de la ville aux « Clocq Clochers », terre natale de Noté, et du monde des arts. M. et Mme Noté et leur fils Marcel ont été fêtés avec une cordialité touchante. De nombreux toasts charmants ont été prononcés à la louange du vaillant et généreux artiste. Avec une bonhomie toute tournaisienne, celui-ci a dit son émotion et sa reconnaissance. Un concert a suivi le banquet, au cours duquel Noté et plusieurs artistes se sont fait applaudir. L'ambassadeur de France s'était fait représenter par le général Serot-Alméras Latour, et parmi les lettres d'excuses, on a lu celles de M. Raymond Poincaré et du général Leman.

UN NOUVEAU KRACH A ANVERS

Un passif de 22 millions

A peine vient-on d'arrêter le diamantaire hollandais M..., qui, à Anvers, avait cessé ses paiements, laissant un passif de plus de sept millions, que le monde diamantaire anversois est de nouveau mis en émoi par un second krach. Une maison aurait cessé ses paiements, laissant un passif de vingt-deux millions. Plusieurs firmes anversoises seraient atteintes par cette faillite, et jusqu'à présent on ne peut pas encore prévoir les conséquences que celle-ci entraînera.

UN ORAGE

Trois personnes tuées par la foudre

Bruxelles, 20 juin. — Un orage qui a sévi hier sur presque toute la Belgique, a causé de grands dégâts. Jusqu'à présent, on signale que trois personnes ont été tuées par la foudre, deux près d'Anvers et une près de Mesur.